

VILLE D'UGINE (SAVOIE) **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 FEVRIER 2023**

NOMBRE DE CONSEILLERS

MUNICIPAUX EN EXERCICE:

PRÉSENTS :

25

REPRESENTES:

DATE DE LA **CONVOCATION:** Le 31 janvier 2023

PUBLICATION SITE INTERNET: Le 28 mars 2023

Président de séance : M. Franck LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN

Etaient présents: M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, M. Nathan EXCOFFIER. Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.

Étaient représentées : Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Sophie BIBAL ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU et Mme Marie-Thérèse BERGERET ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN.

Délibération n°15 Rapporteur: Mme Virginie NAIRE

Objet : Avenant n° 2 du bail professionnel de la SISA Maison de Santé Pluri professionnelle (MSP) Uginoise au profit de la SCM Professionnels de la Maison de Santé d'Uaine

Par délibération en date du 17 novembre 2014, le Conseil Municipal approuvait la mise en place d'un bail de location avec la SISA Maison de Santé Pluri professionnelle (MSP) Uginoise pour les locaux qu'elle occupe au niveau N-1 et N-2 au sein de la copropriété les Coteaux du Boubioz.

Par délibération en date du 10 juillet 2017, le Conseil Municipal approuvait la mise en place d'un avenant n° 1 avec la Maison de Santé Pluri professionnelle (MSP) Uginoise.

La SISA Maison de Santé Pluri professionnelle (MSP) Uginoise, a informé la Commune d'un changement de statuts. La SCM Professionnels de la Maison de Santé d'Ugine se substitue à la SISA Maison de Santé Pluri professionnelle (MSP) Uginoise.

Aussi il convient d'établir un avenant n°2 au bail professionnel au profit de la SCM Professionnels de la Maison de Santé d'Ugine, à compter du 1^{ER} janvier 2023.

Toutes autres dispositions et conditions dudit bail demeurent inchangées.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la mise en place d'un avenant n°2 du bail professionnel avec la SCM Professionnels de la Maison de Santé d'UGINE pour les locaux situés 2 avenue du Docteur Chavent,
- Autorise M. le Maire à signer tout acte afférent à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire Pour le Maire, Michel Chevallier, Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230206-20230206_DE15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2023 Publication : 10/02/2023



